

#3

Bulletin d'information de la Communauté de Communes Val de Meuse - Voie Sacrée

JUIN 2019

CODECOM avenir



**LA ZONE ENTRE
DEUX HAIES**
Démarrage
du projet d'extension
Détail en page 13



BUDGET 2019 | P.4



CHANTIER ADOS | P.6

valdemeusevoiesacree.com
tourismevaldemeusevoiesacree.fr





3

ENFANCE
SCOLAIRE

4

BUDGET 2017



6

COHÉSION
SOCIALE

8

CULTURE



10

HABITAT



11

VOIRIE &
ENVIRONNEMENT

12

TRAVAUX



13

ATTRACTIVITÉ



13

COHÉSION
SOCIALE

Édito du Président



2019 est désormais bien entamée, et avec elle nombre de projets annoncés dès l'an dernier sur différents champs d'intervention de notre Communauté de Communes.

En matière d'attractivité et de développement économique tout d'abord, puisque les élus communautaires ont validé **l'agrandissement de la zone commerciale « entre deux haies » à Dieue** suite à l'étude de faisabilité réalisée. Dans le prolongement du centre commercial *Intermarché* déjà en place, le déploiement de cette zone se fera progressivement en trois phases, concomitamment aux demandes d'achat.

Et, parce que le tourisme contribue au rayonnement de notre territoire auprès des particuliers mais aussi auprès des entreprises, la Codecom poursuit le **développement des véloroutes et voies vertes** en concertation avec ses voisins du Sammiellois notamment. Ainsi les élus ont-ils choisi, suite aux différentes options qui ont pu leur être présentées, le tracé de la future voie. Cette dernière rejoindra Dieue par le canal, traversera la Meuse afin d'atteindre Ancemont puis proposera aux promeneurs de continuer jusque Tilly et Ambly où il sera possible de rejoindre la véloroute initiée par la Codecom de Saint-Mihiel. Ce tracé, qui permettra de découvrir une diversité de paysages, pourra éventuellement être complété par des tronçons secondaires, notamment pour rallier Dugny ou Génicourt.

En matière de petite enfance ensuite, et ce afin de toujours mieux répondre aux besoins d'accueil des enfants et d'accompagnement des familles. En effet, notre Communauté de Communes mène une **réflexion sur l'ouverture d'un troisième multi-accueil** sur le secteur Voie Sacrée. L'enquête auprès des familles lancée le mois dernier ainsi que les données remontées par la Caf devraient permettre aux élus de se positionner dès la rentrée sur l'opportunité de ce site supplémentaire et sur son lieu d'implantation. À noter par ailleurs que l'animatrice du Relais Assistants Maternels (RAM) accueille parents, assistants maternels et professionnels de la petite enfance dans nos locaux de Dieue.

Cette politique en faveur des plus jeunes se traduit également par le choix assumé de dédier plus de 400 000€ à **des travaux de rénovation et d'accessibilité** (changement de sol, aménagement de toilettes pour personnes en situation de handicap...) des bâtiments des groupes scolaires de Dieue, Dugny, Sommedieue et Souilly.

Enfin, nous avons anticipé les annonces du Président de la République - lequel a proposé au sortir du Grand Débat National d'ouvrir dans chaque canton une maison France Services qui soit « un endroit où on puisse trouver réponse aux difficultés que l'on rencontre ». En effet, la **Maison de Services au Public (MSAP)** de la Communauté de Communes Val de Meuse - Voie Sacrée et été inaugurée le 11 avril dernier. Associant opérateurs publics (Caf, MSA, Assurance maladie, Pôle emploi...) et acteurs locaux (ADMR, ILCG, Codecom...), elle offre aux usagers l'information, l'orientation et l'accompagnement nécessaires à la réalisation de leurs démarches administratives.

De belles réalisations en cours et à venir donc, pour un **service public toujours plus proche et adapté** aux besoins des habitants et des entreprises de notre territoire.

Bonne lecture à tous,

Le Président, Serge NAHANT

CODECOM AVENIR N°3

Directeur de la publication : Serge NAHANT

Réalisation : Codecom Val de Meuse - Voie Sacrée

Création et mise en page : isabelle-bomey.com

Impression : Imprimerie Lefevre Graphic (55)

Crédit photos : Communauté de communes Val de Meuse Voie Sacrée - Pxhere - Freepik - Fotolia - CITEO/Jean-Michel de Forceville.

Tirage : 4000 exemplaires - juin 2019

Codecom Val de Meuse - Voie Sacrée :

43 Rue du Rattentout
55320 Dieue-sur-Meuse
T. 03 29 85 73 90

valdemeusevoiesacree.com
tourismevaldemeusevoiesacree.fr

Projet de création d'un multi-accueil

Les élus de la Communauté de communes envisagent de renforcer les modes de garde des jeunes enfants de 0 à 3 ans par la création d'un multi-accueil (crèche) sur le secteur du plateau de Souilly.

Ce projet se veut complémentaire de l'offre de garde proposée par les assistantes maternelles du secteur. Il a pour objectif de répondre à un besoin avéré qui, couplé avec le réseau des assistantes maternelles permettra de satisfaire au mieux les familles du territoire, et par là-même de conforter nos écoles.

En effet, de plus en plus de parents sont confrontés à la difficulté de trouver un mode de garde pour leurs enfants sur le secteur de Meuse-Voie Sacrée. Face à ce constat, un Diagnostic de territoire petite enfance a été demandé à la CAF. Le rendu de l'étude est fixé au 4 juin 2019.

En parallèle, le service enfance de la Communauté de communes a élaboré une enquête aux familles sur les besoins d'accueil de la petite enfance sur ce secteur. L'analyse de l'enquête est également prévue pour le 4 juin 2019.

Au regard des éléments et analyses apportés par ces deux outils, les élus auront à se prononcer sur la concrétisation de ce projet et sa future localisation début juillet.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

contacter le service enfance-jeunesse :

T 03 29 88 85 83 ou 03 29 87 29 86

ou consulter notre site internet :

www.valdemeusevoiesacree.com



ENFANCE
SCOLAIRE

3

Participation de la Codecom à la carte transport scolaire des collégiens

Dans le cadre de sa politique transport scolaire la Région Grand Est a décidé la gratuité pour le transport scolaire des enfants scolarisés en primaire (maternelle et élémentaire) pour la rentrée scolaire 2019/2020.

Par contre la carte transport scolaire sera toujours payante pour les collégiens. Dans ce contexte, le conseil communautaire de la Communauté de communes a décidé le 4 avril 2019 comme les années passées, de participer à la carte transport scolaire pour les collégiens.

Concrètement, cela se traduit par le **versement d'une aide de 40 € pour une carte simple et 80 € pour une carte famille** pour tous les enfants du territoire de la Communauté de communes scolarisés au collège.

Afin de percevoir cette aide, les familles devront envoyer à la Codecom au 1 bis route de Senoncourt à ANCEMONT (55320) les pièces justificatives suivantes :

- **Un courrier de demande du versement de l'aide**
- **Une copie de la carte de transport 2019-2020 recto et verso**
- **Une attestation sur l'honneur de paiement**
- **Une copie complète du livret de famille**
- **Un relevé d'identité bancaire.**

Vous pouvez également transmettre vos pièces justificatives à l'adresse mail ci-dessous.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

contactez Élodie :

T 03 29 85 73 90

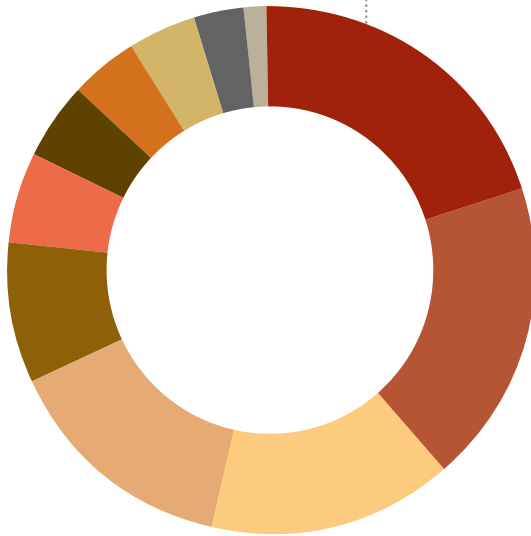
M secretariat@valdemeusevoiesacree.fr



Fonctionnement 2019

virement à la section
d'investissement

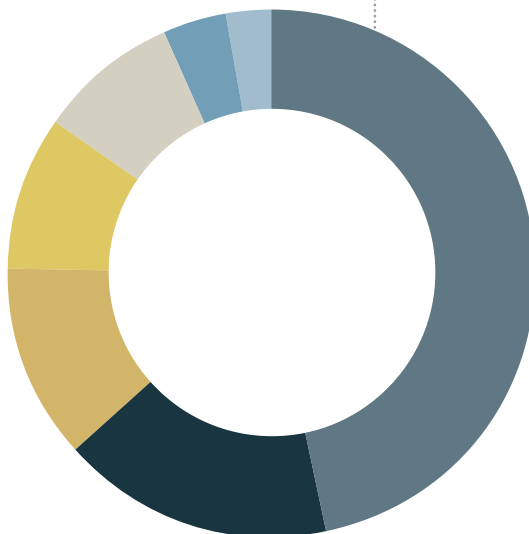
20,26%



virement à la section investissement	1 724 511 €
attributions de compensation	1 276 323 €
enfance	1 572 084 €
scolaire	1 240 996 €
administration générale	721 919 €
insertion - secours - divers	482 654 €
aménagement et environnement	385 879 €
habitat - maison de santé	373 846 €
actions économiques tourisme	338 059 €
cohésion sociale, culture école de musique	265 730 €
voirie	130 644 €

recettes fiscales

46,87%

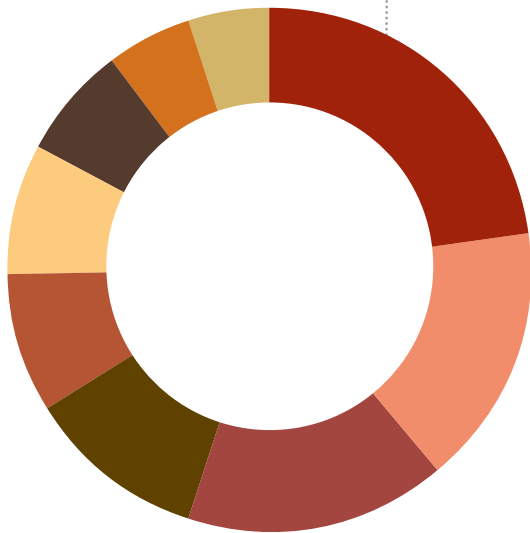


recettes fiscales (taxes ménages et entreprises)	3 989 950 €
excédents reporté	1 413 467 €
dotations, subventions et participations	1 012 533 €
produits des services, domaine et ventes diverses	801 982 €
dotations et compensations État	744 509 €
autres produits de gestion courante	328 546 €
divers	221 638 €

Investissement 2019

travaux divers

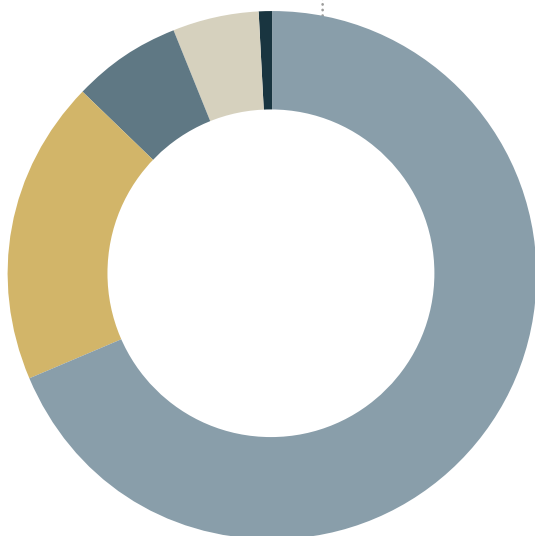
22,88%



● travaux divers	772 463 €
● scolaire	546 972 €
● aménagement et environnement	542 967 €
● voirie	376 272 €
● actions économiques	291 583 €
● divers	274 086 €
● habitat - maison de santé	227 092 €
● enfance	176 587 €
● administration générale	168 706 €

amortissement et virement
(autofinancement)

68,67%



● AUTOFINANCEMENT	2 318 959 €
amortissement des immobilisations	594 448 €
virement de la section de fonctionnement	1 724 511 €
● subventions	626 602 €
● dotations, fonds divers et réserve, FCTVA	232 026 €
● cessions	171 143 €
● divers	27 998 €



Chantier jeunes peintures

Cet été, du 29 juillet au 9 août, des jeunes de 14 à 18 ans pourront joindre leurs efforts et leurs idées pour mener à bien le «Chantier Jeunes Peinture».

Tout au long de ce projet, ils seront accompagnés d'une équipe d'animateurs et de deux artistes peintres meusiennes: Eléonore Giraud et Marianne Amaury.

Le but de ce chantier, est de donner un peu de couleur sur un mur extérieur de 12 mètres de long et de 2 mètres de hauteur afin d'égayer le terrain de jeux de Dugny-sur-Meuse. Ci-dessous, vous pouvez découvrir la maquette de ce projet.

Ce chantier permettra des moments d'échange et de partage entre les jeunes, les artistes, les parents, les habitants, les enfants du centre de loisirs, le club des aînés...

Cette fresque participative est un réel projet. Nous comptons sur vous, les jeunes de 14 à 18 ans, pour intégrer cette jolie aventure.

CE CHANTIER JEUNES VOUS INTERESSE ?

Prenez contact avec Marlène MULLER, qui répondra à vos questions et vous apportera les explications nécessaires:

T 03 29 88 85 84

M ram.valdemeuse.voiesacree@laposte.net

Déroulement du «chantier jeunes»:

ACCUEIL DES JEUNES EN FORMULE MINI-SÉJOUR

(Du 29/07/2019 au 02/08/2019 et/ou du 05/08/2019 au 09/08/2019)

Création de la fresque, animations diverses, préparation du séjour «compensation»

SÉJOUR COMPENSATION

(du 12 au 14 août 2019 dates pouvant évoluer selon la réservation du séjour)

Afin de récompenser les jeunes et de leur permettre d'avoir un temps vacance entre eux, un séjour «compensation» est prévu. Ce mini-séjour sera travaillé et préparé avec eux durant les 2 semaines de chantier.

Cette fresque de 12 mètres de long par 2 mètres de haut sera visible sur le terrain de jeux de Dugny-sur-Meuse.



L'agenda des manifestations

L'office de tourisme édite chaque mois un agenda des manifestations qui se déroulent sur le territoire.

Tous les organisateurs de manifestations peuvent faire apparaître leurs événements sur ce support en envoyant les informations nécessaires à l'office de tourisme. Ce calendrier est diffusé largement grâce :

- à la base de données touristique régionale (SITLOR) ;
- une newsletter ;
- les sites internet de l'office de tourisme et de la communauté de communes
- ainsi que sur la page Facebook de l'office de tourisme.

LES PERSONNES QUI SOUHAITENT RECEVOIR CE CALENDRIER MENSUEL OU BIEN FAIRE APPARAÎTRE UNE MANIFESTATION OUVERTE À TOUT PUBLIC

Peuvent contacter Cindy COLLIN

T 03 29 87 58 62

M tourisme@valdemeuse.fr

W tourismevaldemeusevoiesacree.fr



APPEL À TÉMOINS Les associations Archéologie et Paysages en Meuse et Vie et Traditions

Toutes deux de Génicourt-sur-Meuse, elles étudient respectivement l'Archéologie et les lieux-dits de notre département.

Elles sont à la recherche de toute personne référente (érudit, historien,...) ou structure ayant des connaissances quelles qu'elles soient sur ces thèmes ou ceux qui s'y rattachent (géographie, patois, fleuve Meuse...) et susceptibles de leur apporter leurs connaissances.

Si vous êtes intéressés :

N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER :

Jean-Marc BALDAUF
2, rue du Château
55320 GÉNICOURT

T 03 29 87 63 77

M banaclosal@wanadoo.fr

ZOOM MÉTIER

Vous aimez les enfants ?
Vous souhaitez les accompagner
dans leur développement ?
Vous voulez travailler chez vous ?
**Le métier d'assistant maternel
est peut-être fait pour vous ?**

L'assistant maternel ou assistante maternelle garde les enfants à son domicile, de manière régulière ou occasionnelle. L'assistant maternel doit posséder de nombreuses qualités telles que: la patience, l'empathie et le sens du contact humain, l'endurance physique et mentale, le sens de la responsabilité et le sérieux, le sens de l'organisation, de l'autonomie et la créativité.

Pour exercer, il faut obligatoirement avoir un agrément délivré par les services départementaux de la PMI (protection maternelle et infantile). L'agrément atteste que les conditions sont réunies pour accueillir l'enfant (hygiène, sécurité du domicile, matériel nécessaire, bienveillance du professionnel). Une formation de 120 heures est alors obligatoire. L'agrément est ensuite délivré pour 5 ans.

Si ce métier semble vous correspondre, vous pouvez prendre contact avec Mme Marlène MULLER, responsable du Relais Assistants Maternels, qui pourra vous guider dans les démarches à effectuer.

CONTACT

Marlène MULLER

T 03 29 88 85 84

M ram.valdemeuse.voiesacree@laposte.net



9 écoles / groupements scolaires (toutes les écoles du territoire seront bénéficiaires du dispositif)

20 heures / semaine d'intervention pour le musicien-intervenant



LES ACTIVITÉS

► Pratiques instrumentales

Saxophone flûte traversière / guitare / piano / batterie

► Formation musicale

Théorie et culture musicale

► Pratiques d'ensembles

Ensemble de saxophones / ensemble de guitares / ensemble percussions et claviers / groupe multi-instrumental

► Ateliers jeunes enfants

Initiation musicale, à partir de 5 ans / découvertes instrumentales, à partir de 6 ans

À VOS AGENDAS

► Concert - Vendredi 7 juin à 20H30

Maison des Associations à Dieue

L'orchestre et la chorale du collège d'Ancemont partagent un programme musical avec les ensembles de l'école de musique sur le thème « Les sentiments ».

► Concert - Mercredi 3 juillet à 20H

L'école de musique présente son concert de fin d'année à la maison de la musique et des traditions.

Maison de la musique & des traditions à Dieue

L'école de musique est un lieu d'éveil, de découverte, d'apprentissage mais aussi de rencontres, d'échanges et de partage pour un épanouissement culturel et personnel.

Par ses actions diversifiées, elle touche et s'adresse à un large public dont les attentes divergent : découverte pour les plus jeunes, pratique instrumentale, projets en milieu scolaire... les entrées sont multiples. D'ailleurs, enfants, ados et adultes s'y côtoient et régulièrement se réunissent autour d'un programme musical commun.

Les activités sont encadrées par une équipe de musiciens professionnels, dont les compétences et sensibilités musicales diffèrent et qui adaptent le répertoire musical aux attentes des élèves et à leurs besoins de progression. Différentes époques musicales et genres cohabitent pour enrichir le parcours des élèves.

Temps forts de la vie de l'école de musique, les rencontres avec le public ponctuent l'année et présentent le travail des élèves. De l'audition au concert, les occasions sont variées pour se croiser, se réunir dans un programme ensemble, partager des émotions, dominer ses appréhensions et donner le meilleur de soi...

L'école de musique développe des partenariats réguliers, sources d'échanges, de valorisation et d'enrichissement. Entre autres, avec le collège d'Ancemont dans le cadre du projet Orchestre pour tous et avec le milieu scolaire.

NOUVEAU À LA RENTRÉE 2019! L'ÉCOLE DE MUSIQUE DEVIENT PARTENAIRE DE TOUTES LES ÉCOLES DU TERRITOIRE

Décliné sous forme de projets Musique en milieu scolaire, le partenariat est ancré de longue date dans les écoles et groupements scolaires de l'ancien territoire Val de Meuse et Vallée de la Dieue.

Après la fusion la Communauté de communes Val de Meuse - Voie Sacrée a décidé d'une politique culturelle visant à harmoniser les pratiques, et d'étendre les projets sur tout son territoire, répondant ainsi à l'intérêt et aux souhaits exprimés par les écoles de Souilly, Ancemont, Monthairons, Tilly, Villers, Nixeville, Blercourt et Dombasle.

Chaque école construit et réalise son projet annuel, en s'appuyant sur les compétences pédagogiques, techniques et matérielles de l'école de musique. La directrice et le musicien-intervenant de l'école de musique participent à l'élaboration des projets puis celui-ci mène et accompagne leurs réalisations, en intervenant de manière régulière dans les classes tout au long de l'année

Avec la même exigence, chaque classe crée des moments communs d'expression musicale, souvent chantée, parfois accompagnée par des danses, des rythmes aux percussions ou des objets bizarres, détournés mais que l'on va faire « sonner ».

On est à l'écoute de soi et des autres, on découvre, on éveille la curiosité, on analyse pour améliorer... Puis vient le temps de montrer le travail et de monter sur la scène.

Alors on invite les parents, les grands-parents, les amis... et là le long travail d'apprentissage et de répétition se révèle, mêlant le désir de bien faire, la spontanéité, la générosité des enfants... pour un moment de plaisir qu'on partage avec eux!

Depuis quelques semaines, rencontres et concertations se planifient avec les équipes enseignantes des « nouvelles » écoles, pour construire petit à petit les projets 2019/2020 afin d'être effectif dès la rentrée de septembre!

Pendant que les écoles de Belrupt, Ambly, Dieue, Dugny, Génicourt, Sommedieue, Troyon, peaufinent et répètent leurs programmes autour de l'opéra, du rock'n roll, le cirque ou l'Asie, pour être prêtes pour leurs spectacles en juin!

LES SPECTACLES

- ▶ **Samedi 22 juin à 10H**
École de Dieue
- ▶ **Samedi 22 juin à 14H**
RPI Ambly/Génicourt/Troyon
- ▶ **Mardi 25 juin à 18H**
École de Dugny
- ▶ **Vendredi 28 juin à 15H30**
École de Belrupt
- ▶ **Vendredi 28 juin à 18H**
École de Sommedieue



Résidences artistiques

Quelques mots sur les 2 résidences artistiques en 2019... en partenariat avec *Scènes et Territoires*, association régionale, qui propose des projets mêlant résidence artistique, diffusions et actions culturelles en direction de public scolaire (on se souvient du projet Anak Anak à l'école de Souilly en novembre dernier).

Cette année, c'est la compagnie alsacienne « Le Fil Rouge Théâtre » qui s'installe pour 2 périodes en résidence de recherche artistique autour de la petite enfance et de l'adolescence.

**Une question ? Un renseignement ?
Une inscription pour la rentrée 2019 ?**

Maison de la Musique et des Traditions
Rue de l'église à Dieue
T 03 29 87 63 62
M ecoledemusique-dieue@orange.fr
W valdemeusevoiesacree.com

- ▶ **Petite Enfance: 17 au 21 juin**
 - **17 au 19 juin midi** : multi-accueil à Dieue
 - **19 après-midi au 21 juin** : multi-accueil à Dugny.
1 chanteur, 1 musicien, 1 metteuse en scène et 1 musicothérapeute investiront les locaux et proposeront des performances dansées et chantées au milieu des tout-petits et des personnels.
 - **17 juin en soirée**, formation « Tendre l'oreille » animée par la musicothérapeute pour les professionnels de la Petite Enfance.
 - ▶ **Adolescence: en automne**
La compagnie revient avec sa nouvelle création *Cosmogonies*. Une épopée en musiques pour un philosophe et un musicien. Dans ce spectacle ils racontent la naissance du monde, des dieux et des hommes dans la mythologie grecque. Ils le font en montrant le rôle essentiel tenu par les fratries et la succession des générations.
 - **Spectacle** : 1 séance pour des scolaires (CM, 6^e) et 1 séance tout public en soirée.
 - **18 heures d'ateliers sur le thème** « Musique et récit » seront réparties entre des classes de CM et 6^e du collège d'Ancemont.
- ...Nous vous en reparlerons !**



OPAH

Prolongation d'un an

Fin de dépôt des dossiers: 25 mai 2020

Le dispositif de l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) touche bientôt à sa fin. Les propriétaires occupants qui souhaitent bénéficier de subventions pour la rénovation de leur(s) logement(s) peuvent monter leur dossier jusqu'au 25 mai 2020. Après, il sera trop tard.

Pour rappel, les thématiques retenues dans le cadre de la campagne d'aide à l'amélioration de l'habitat sont les suivantes :

- La lutte contre l'habitat indigne,
- La lutte contre la précarité énergétique,
- L'adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite.

A noter qu'il ne faut pas commencer les travaux sans l'autorisation de l'Anah.

Pour plus d'informations, prenez dès aujourd'hui contact avec notre agent de développement

T 03 29 88 85 81

M v.mirgot@valdemeusevoiesacree.fr

Vous pouvez également vous rendre aux permanences (de 10h à 12h) assurées par URBAM, Cabinet du suivi de l'animation :

- > le 2^e mardi du mois: dans les bureaux de la Communauté de Communes à Dieue-sur-Meuse
- > le 4^e mardi du mois: dans les bureaux de la Communauté de Communes à Ancemont



ATTENTION
FIN DE
L'OPÉRATION
EN 2020



Pour plus d'informations, prenez dès aujourd'hui contact avec notre agent de développement

T 03 29 88 85 81

M v.mirgot@valdemeusevoiesacree.fr

Programme ravalement de façades

Dernière année pour bénéficier du programme d'aide destiné à la rénovation des façades privées. Cette action, réalisée en partenariat avec le Conseil Régional prévoit un financement maximum de 1 000 € réparti à parts égales entre la Communauté de Communes et la Région.

Critères d'éligibilités :

- **Travaux complets de ravalement de façades** de types crépissage ou décrépissage, pouvant être accompagnés par exemple d'un traitement des pierres de taille, d'un entretien de menuiserie et ferronnerie, de réparation et entretien des ouvrages en béton, d'un entretien des souches de cheminées, etc
- **Travaux de type peinture** (Part intercommunale uniquement)
- **Année de construction de l'édifice antérieure à 1965** (Part intercommunale + Région)
- **Année de construction de l'édifice entre 1966 et 1990** (Part intercommunale uniquement).

Travaux de voirie saison 2019

liste des communes concernées

CETTE ANNÉE LA PROGRAMMATION VOIRIE POUR LES TRAVAUX D'ECF CONCERNE LES COMMUNES DE :

- **AMBLY-SUR-MEUSE** - Rue Neuve
- **BELRUPT-EN-VERDUNOIS** - Rue de la cote / Grande Rue / Rue du Moulin
- **BLECOURT** - Rue de la Grand
- **DIEUE-SUR-MEUSE** - Rue du stade
- **DUGNY-SUR-MEUSE** - Rue des acacias / Rue briquette / Rue des Tilleuls / Rue des Vignes
- **GENICOURT-SUR-MEUSE** - Rue du Château / Rue de l'église / Rue de la fontaine / Rue Haute
- **LEMPIRE** - Ruelle du moulin / Rue de l'église
- **LES MONTHAIROIS** - Chemin de la louvière

- **LES SOUHESMES** - Rue de l'église
- **NIXEVILLE** - Rue de l'église
- **OSCHES** - Route Osches-Ippecourt
- **RAMBLUZIN** - Rue au-delà de l'eau
- **SOUILLY** - Chemin du Breuil

Les travaux sont prévus pour l'automne 2019.

La mise en concurrence pour retenir l'entreprise en charge des travaux est en cours.

AUTRES TRAVAUX DE VOIRIE SOUS DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE :

- **SOMMEDIÈUE** - Rue des Rogers, rue des Jardins, rue du Séjour, rue des Fossés, rue du lavoir, rue Haute.

Composteurs individuels

La communauté de communes propose des composteurs bois de **400 L. au tarif préférentiel de 20 €**. Un bio-seau est également fourni pour les déchets de cuisine. Ce qui vous permet de valoriser vos bio-déchets par la fabrication de votre propre compost, gratuit et de qualité.

Pour plus d'informations, contactez
le service environnement de
la communauté de communes
T 03 29 87 71 62



Composteur bois de 400 L. fourni avec un bio-seau.

ENVIRONNEMENT

Programme 2019

Travaux dans les écoles

Cette année la Communauté de communes lance un programme de travaux dans quatre de ses groupes scolaires pour un montant de travaux estimé à 323 000 €HT.

ÉCOLE DE DIEUE-SUR-MEUSE

Bâtiment primaire

- Réfection complète de la toiture avec isolation des combles.
- Remplacement de toutes les huisseries bois de la partie la plus récente, soit trois classes plus la tisanderie, ainsi que les portes d'accès sur la cour primaire et les fenêtres du couloir.
- Réfection des sols des 3 classes de l'extension.
- Création d'un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite.

Bâtiment maternelle

- Réfection de la toiture de la partie la plus ancienne.
- Réfection des sols de 3 classes.

ÉCOLE DE DUGNY-SUR-MEUSE

Bâtiment maternelle

- Remplacement des 5 fenêtres bois du couloir de l'école maternelle.
- Remplacement de la porte de liaison entre l'école maternelle et la cour.

Bâtiment multi-accueil (crèche)

- Remplacement des 4 fenêtres bois de la salle de vie.
- Remplacement de la porte côté ruelle.

ÉCOLE DE SOMMEDIÈVE

Bâtiment primaire

- Remplacement des anciennes portes extérieures en bois aux deux extrémités du bâtiment afin d'offrir une meilleure isolation du couloir et éviter les déperditions de chaleur.
- Modification de la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Bâtiment périscolaire

- Remplacement des menuiseries extérieures et des portes extérieures.

ÉCOLE DE SOUILLY

Bâtiment maternelle

- Remplacement de deux portes fenêtres bois, d'une porte issue de secours dans la classe de grande section, et d'une porte issue de secours en bois dans la salle de petite section.
- Remplacement des sols des deux classes de maternelle et de la salle de motricité.

Bâtiment primaire

- Création d'un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite.

École maternelle de Dieue-sur-Meuse



École primaire de Dieue-sur-Meuse

ÉTÉ 2019

LA RÉALISATION DE CES TRAVAUX EST PRÉVUE EN JUILLET ET AOÛT 2019 PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, AINSI QUE PENDANT LES PETITES VACANCES SCOLAIRES.

UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION A ÉTÉ DÉPOSÉ AUPRÈS DES SERVICES DE L'ÉTAT (DETR 2019) AINSI QU'AUPRÈS D'EDF ET DU GIP MEUSE, CES TRAVAUX RELEVANT POUR PARTI DE L'AMÉLIORATION THERMIQUE.

CES TRAVAUX SERONT CONDITIONNÉS À L'OCTROI DES SUBVENTIONS.



Dieue-sur-Meuse

Zone entre deux Haies

Le projet de cellules commerciales sur la zone «entre deux haies» est engagé.

La Communauté de Communes Val de Meuse - Voie Sacrée a décidé de renforcer le dynamisme commercial du bassin par la création d'une zone à vocation commerciale au lieu-dit «entre deux haies» à Dieue-sur-Meuse.

À cet effet, le bureau d'études ESTERR, en groupement avec BEREST a été choisi pour mener l'étude de faisabilité afin de nous proposer un projet d'aménagement de cellules commerciales.

Le positionnement de cette zone a été choisi dans la continuité de l'Intermarché, à proximité de la zone Haudiochamp.

Grâce son orientation, la zone bénéficiant à la fois de sa proximité avec les services et les commerces déjà implantés sur la commune et aussi d'un «effet vitrine» le long de la route départementale, sur l'axe Verdun/Saint-Mihiel.

Le schéma d'aménagement retenu est constitué d'une voirie sinueuse avec une boucle centrale et une aire de retournement à l'extrémité nord du projet. Cette solution a été choisie car, de par sa configuration, elle assure une sécurité maximale pour les futurs usagers de la zone. Les piétons, cyclistes et véhicules pourront se côtoyer sans contribuer au danger d'autrui. Le futur cheminement piéton le long de la route départementale n°964 en est un témoignage.

De plus, cette configuration de la zone permet d'avoir des parcelles aux surfaces variées, qui seront facilement adaptable en fonction du besoin des futurs investisseurs.

Un projet d'aménagement a été approuvé et se traduit à la fois par une commercialisation des parcelles et aussi par une réalisation en trois phases en fonction de l'implantation des entreprises.





Vélo-route Voie-Verte

Le tracé de la future Vélo-Route Voie-Verte a été validé par le conseil communautaire du 28 février dernier, avec, concomitamment, la réalisation d'une liaison Ancemont-Dugny, voire d'autres liaisons de raccordement aux villages les plus proches.

- ▶ La portion Haudainville-Dieue est proposée sur le halage, dans la continuité de la liaison mise en place par la communauté du Grand Verdun.
- ▶ Celle qui relie Dieue à Ancemont, serait à aménager en parallèle de la voirie existante.
- ▶ Le tronçon Ancemont-Tilly est proposé sur l'emprise de la Voie ferrée.
- ▶ Enfin, la liaison Tilly-Ambly serait à aménager sur la voirie existante.
- ▶ Relier Dugny à Ancemont par voie ferrée ou d'autres communes par l'aménagement de voies existantes.

Pour ce qui concerne le type de revêtement, le conseil communautaire a décidé, vu les contraintes liées à la nature des berges et les choix effectués par la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, de réaliser la bande de roulement en stabilisé sur les berges et en enrobé coulé à chaud sur les parties « voie ferrée ».



COHÉSION
SOCIALE

Maison de Services au Public

Val de Meuse – Voie Sacrée

La Maison de Services au Public (MSAP) Val de Meuse – Voie Sacrée a ouvert ses portes le 1^{er} janvier 2019 dans les locaux de la Communauté de Communes, 1 bis route de Senoncourt à Ancemont.

Sa vocation est d'être un lieu où les citoyens peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives, en ligne ou hors ligne. Les utilisateurs peuvent également accéder à une connexion internet et à des équipements informatiques et bureautiques en libre accès (ordinateur, imprimante, scanner).

Pour ce faire, la MSAP met à disposition du public un agent **le lundi de 13h30 à 16h30 et les mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30**. Les contacts téléphoniques pour prise de rendez-vous peuvent se faire au 03 29 85 73 90 ou au 03 29 87 60 75.

A l'heure actuelle, la MSAP a signé une convention de coopération avec l'ADMR, l'ILCG ainsi que Pôle Emploi pour l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi et son objectif est de rapprocher les administrés du plus grand nombre possible de partenaires publics.

C'est pourquoi, afin de cerner au mieux vos attentes, vous avez la possibilité de remplir et de retourner, à la MSAP – 1 bis route de Senoncourt – 55320 ANCEMONT, le questionnaire ci-dessous :



CONTACT ET RENDEZ-VOUS:

T 03 29 85 73 90 et/ou

T 03 29 87 60 75



MSAP

Questionnaire d'amélioration

Exprimez-vous!

Afin d'enregistrer votre demande, merci de compléter ce formulaire, de le découper et de l'envoyer à l'adresse suivante: **Maison de Services au Public - 1 bis route de Senoncourt - 55320 ANCEMONT.**

Vous

Commune de résidence

Tranche d'âge:

18 - 25 ans

51 - 65 ans

26 - 50 ans

66 et plus

Vos attentes

Quelles pourraient être vos attentes, dans quels domaines et vers quels partenaires publics la MSAP doit-elle se développer afin de répondre à vos besoins:

.....

.....

.....

.....

**DÉMARCHE GRATUITE
ET SANS ENGAGEMENT!**



SAMEDI 29 JUIN

CAF'CONC'

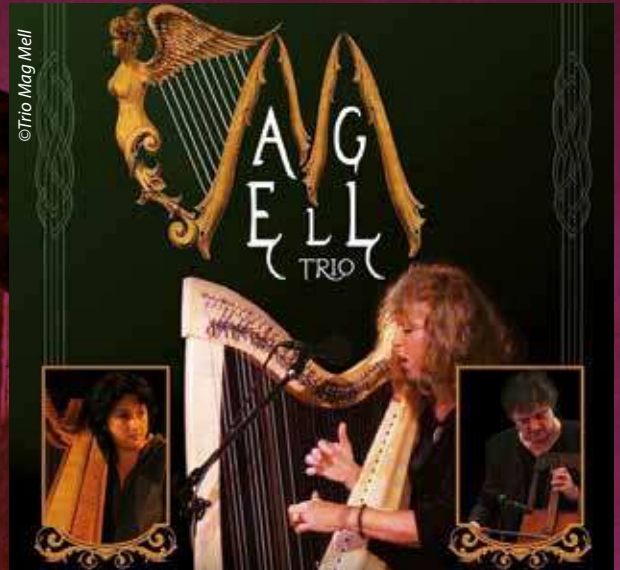
Trois siècles avec les cuivres

Église fortifiée de Dugny - 20h30

Entrée 10 € avec une boisson comprise

Fossano, ensemble de cuivres et percussions. Direction: Guillaume Kuntzel

Constitué de musiciens issus de divers conservatoires et écoles de musiques de Lorraine, Fossano travaille le répertoire des cuivres de manière variée et éclectique, avec des adaptations de pièces baroques et romantiques, et développe un répertoire original et moderne, le tout dans un esprit de mixité entre musiques savantes et populaires.



VENDREDI 20 SEPTEMBRE

CONCERT

La magie de la harpe celtique et des chants gaéliques

Église fortifiée de Dugny - 20h30

Entrée 10 €

Fancy Cornwell et le Trio Mag Mell.

Fancy Cornwell s'est entourée de Mathilde Walpoel, virtuose de harpe celtique, de Jean-Luc Lenoir, spécialiste d'instruments anciens méconnus et de Fabrice Petit, guitariste émérite, pour former le groupe MAG MELL.

Leur répertoire se compose essentiellement de morceaux irlandais et écossais, très axés sur la harpe celtique, mêlant les rythmes entraînants des giges et des reels aux mélodies de chants gaéliques.



Téléchargez le programme de la saison culturelle 2019 en flashant ce QRcode!

Plus d'infos sur:
tourismevaldemeusevoiesacree.fr